



N° 8 – Octobre 2018

MUSSON INFOS COMMUNALES



WEEK-END « SKI DANS LES VOSGES »

Le Centre Sportif et Culturel de Musson organise un week-end « Ski dans les Vosges » les 02 et 03 février 2019.

Ce week-end s'adresse aux jeunes de 10 à 18 ans. Le prix est fixé à 165€ pour les enfants dont un des parents est domicilié dans la commune de Musson et à 250€ pour les autres enfants. Ce tarif comprend le transport, l'encadrement, la location du matériel, les forfaits skis, le logement, les repas et les assurances « neige ».

Les bulletins d'inscription sont à déposer à partir du lundi 22 octobre de 20h à 21h au Centre Sportif et Culturel de Musson pour les enfants dont un des parents au moins est domicilié dans la commune et à partir du samedi 17 novembre à la Mairie de Musson de 9h à 11h pour les autres enfants.

Une personne ne peut inscrire les enfants que d'un seul et même ménage. Les enfants dont les parents sont en retard de paiement à l'accueil extrascolaire ou de stages précédents ne seront pas admis.

Les courriels seront pris en compte à partir du mardi 23 octobre pour les enfants dont un des parents au moins est domicilié dans la commune de Musson et à partir du lundi 19 novembre pour les autres enfants.

Seul le bulletin d'inscription (ci-dessous) sera accepté. Cela est également valable pour les inscriptions par courriels.



Renseignements : Elsa WAUTHIER - Tél : 063/675372 ou 063/380840 (commune) - Email : centresportif@musson.be



Bulletin d'inscription – Week-end ski dans les Vosges les 02 et 03 février 2019 :

UN COUPON PAR ENFANT

Nom : Prénom :

Age : Date de naissance :

Taille : Pointure : Niveau de ski : débutant, moyen, bon, très bon

N° national du chef de ménage :

Adresse complète :

Téléphone : Adresse mail :

Remarques quant à la santé de votre enfant :

Date et signature :



1. Noces de platine, brillant, diamant et d'or en 2018

- Un couple de Musson, M. et Mme PIERRET-LAURENT, fête ses noces de Platine (70 années de mariage).
- Un couple de Musson, M. et Mme AGOSTINESE-MONACO, fête ses noces de Brillant (65 années de mariage).
- 3 couples fêtent leurs noces de Diamant (60 années de mariage) : M. et Mme LECLERCQ-DUHAMEL de Gennevaux, M. et Mme CASELWERY de Musson et M. et Mme JENTGES-LAFONTAINE de Baranzay.
- 14 couples fêtent leurs noces d'Or (50 années de mariage) : M. et Mme JOLAS-ROTH de Signeulx, M. et Mme PIERRE-HUMBERT, M. et Mme LAMORT-THEODORE, M. et Mme MONHONVAL-ROLET, M. et Mme RICHARD-DÉLVAUX et M. et Mme DROPSY-LEFEVRE de Mussy-la-Ville, M. et Mme LUCAS-PONSARD, M. et Mme SANTOS-LIGEIRO SANTOS, M. et Mme LAURENT-GERARD, M. et Mme CHALON-EISCHORN, M. et Mme RENSON-LACASSE et M. et Mme FELTZ-VAN BRABANT de Musson, M. et Mme JOUVET-KECH ABELSHAUSEN et M. et Mme WAGNER-CAILTEUX de Baranzay.

2. Election du 11^{ème} Conseil Communal des Enfants

Tous les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire habitant la Commune de Musson sont conviés à participer aux élections du Conseil Communal des Enfants qui auront lieu le vendredi 26 octobre prochain.

Pour les enfants qui sont scolarisés dans une école ne se situant pas sur la Commune, il existe la possibilité de venir déposer sa candidature directement à l'Administration communale, accompagnée de l'autorisation des parents et d'une photo.

La clôture des candidatures est fixée au lundi 22 octobre 2018.

Personnes de contact :

- Amélie Perrin (amelie.schoer@hotmail.com)
- Cyril Goelff (baloo_cyril@hotmail.com) ou au 0475/26 58 15

3. Le coffre à trésors de l'accueil extrascolaire

Merci à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous apporter de vieux objets afin de diversifier

notre coffre à trésors. Les enfants s'en donnent à cœur joie tous les mercredis après-midi. En voici quelques exemples :



4. Les vêtements oubliés durant les activités de l'été

Comme chaque année, les vêtements et objets oubliés par les enfants durant les plaines de l'été ont été déposés à l'Administration communale. N'hésitez pas à venir les récupérer.

Contact : service population au 063/38 08 40 ou service ATL au 063/38 08 49.

5. Pensez à la visibilité de vos enfants

Lors des déplacements des enfants, les gilets fluo ou vestes de sécurité, les rendent plus visibles pour tous les usagers de la route que ce soit en période hivernale ou durant les autres saisons. Le gilet fluo permet d'anticiper les réactions des conducteurs, surtout aux abords des écoles. Tous les déplacements sont concernés. Que ce soit pour se rendre : à l'école à pied ou à vélo, à la cantine, à la salle de sports, à l'accueil extrascolaire, etc.

Chaque enfant devrait donc être en possession d'un gilet fluo et l'emporter tous les jours avec lui. Ce petit objet, mis à sa disposition lorsqu'il est encadré par du personnel extérieur, permet à ce même personnel de garantir sa sécurité au mieux, sans que quiconque ne se mette en danger.

6. La «*Marque de Gaume*»

Vous aimez la Gaume et en êtes fier ? Vous travaillez dans le tourisme, êtes commerçant, producteur, ou encore entrepreneur ?

Devenez donc adhérent de la Marque Gaume ! Depuis 2016, la Maison du Tourisme de Gaume et le Parc naturel de Gaume travaillent conjointement sur la création d'une Marque pour leur territoire. La Gaume est une région très dynamique en matière de tourisme. Chaque prestataire réalise sa propre promotion. Les touristes tout comme les habitants sont donc face à une multitude de compositions graphiques et ont parfois du mal à s'y retrouver. C'est pourquoi, une série d'outils faciles d'utilisation ont été conçus pour promouvoir la Gaume, renforcer la synergie entre les acteurs gaumais et dynamiser la région.

Si vous êtes intéressés et voulez adhérer à la Marque Gaume, des formations gratuites d'une durée de 2h sont données au Château de Rossignol (1 rue Camille Joset, 6730 Rossignol) par la Maison du Tourisme de Gaume et le Parc naturel de Gaume.

Au programme :

- Présentation de la Marque Gaume et de sa charte graphique.

- Comment appliquer la charte graphique dans sa promotion sur différents supports ?

- Comment recenser, gérer et entretenir ses panneaux touristiques localisés en Gaume ?

Choisissez votre date :

- Vendredi 5 novembre à 14h

- Jeudi 8 novembre à 19h30

- Mardi 13 novembre à 19h30

- Vendredi 23 novembre à 14h

Et inscrivez-vous via le lien ci-dessous.

Réponse souhaitée pour le 1er novembre au plus tard.

<https://parc-naturel-de-gaume.events.idloom.com/%C3%89v%C3%A8nements2018/register>

Attention le nombre de places est limité. Et étant donné les moyens mis en œuvre pour cette formation, nous vous demandons de ne pas vous désinscrire à la dernière minute svp.

Renseignements : Virginie Mohy

Maison du Tourisme de Gaume

2b rue des Grasses Oies à 6760 Virton

Ouverte 7j./7 de 9h à 18h non-stop

Tél. : 063 57 89 04 - Fax : 063 57 71 14

7. Haies et fruitiers du Parc naturel de Gaume

Un verger pour 3 fois rien !

Opération « Retour au pays » : cette année, le Parc Naturel de Gaume vous propose des variétés fruitières typiquement gaumaises, sélectionnées par Marc Lateur du CRAW à Gembloux.

Pour sauver ces variétés de la disparition, nous les avons fait greffer à façon. Autant dire qu'elles sont quasi introuvables dans le commerce ...

Pour mieux choisir vos variétés, venez assister à l'atelier "L'intérêt des fruits des vergers hautes tiges" par Marc Lateur ce vendredi 12 octobre 2018 de 18h00 à 20h00 à l'église de Villers-devant-Orval.

Planter un verger, assurer la santé, préserver la biodiversité ...

Planter une haie, ça paie !

Grâce à l'aide de la Région Wallonne et du Parc naturel de Gaume, votre haie fleurie et fruitière ne vous coûte rien !

Voici, ce que nous pouvons vous proposer comme haie :

- Haie classique : 22 espèces

- Haie chevaux: 16 espèces

- Haie fourragère: 24 espèces

- Haie fruitière: 26 espèces

- Haie bois énergie : 23 espèces



La prime RW (3 euros/m) couvre l'achat des plants, composition personnalisée en fonction de vos desiderata, devis gratuit avec plan de placement.

Pour toute information : Anne Leger

Email : a.leger@pndg.be - Tél. : 063/45 71 26
Gsm : 0479/43 74 19

8. Agenda

1 Mercredi par mois : Atelier floral au Cercle Saint-Martin dès 20h. **Rens. :** Christine Henry au 0499/19 85 95. Email : cornette_henry@yahoo.fr

21 octobre : Présentation des équipes par le Rebond au centre sportif de Musson. A partir de midi : buffet copieux. Vers 14h présentation des 22 équipes. **Rens. :** Dominique Michel au 0474/79 02 63 ou par email : freddyetdominique@gmail.com

26 octobre : Marche de nuit des petits fantômes organisée par l'école libre Saint-Pierre de Mussy-la-Ville. Départ de 19h à 21h au Cercle Saint-Pierre de Mussy-la-Ville. 2 Parcours : 5 et 7 km. Indispensables : Lampe de poche, gilet fluo. Animation sur le parcours. **Rens. :** Anne-Marie Joly au 0495/34 19 39. Email : jolyannemarie@yahoo.fr

27 octobre : Marches pour tous par les Galopins du Coeur. A Willancourt (ancienne école communale près de l'église), à 14h00, 12 km. **Rens. :** 0497/43 38 07. A 14h30 +/- 5 km à allure modérée. **Rens. :** 0472/62 11 28.

31 octobre : Marche gourmande des Zombies par le Comité d'Activités Signeulx. Marche pour les petits et les grands, bonbons, dégustations chaudes et froides vous attendent dans les rues de Signeulx Venez nombreux et déguisés. A prévoir : Gilet Fluo Lampe de poche. Inscription obligatoire avant le 26 octobre. **Rens. :** Momo Boumkassar au 0488/82 08 36. Email : cas.signeulx@gmail.com

3 novembre : Concert d'automne par l'Harmonie de l'Entente Gaumaise au Cercle Saint-Pierre de Mussy-la-Ville dès 20h. Harmonies invitées : Etalle, Folschette (L). Bar et petite restauration. **Rens. :** Françoise Bourgois au 063/73 04 14. Email : harmonieententegaumaise@gmail.com

Les 3 et 4 novembre : Exposition annuelle du photo-club dans les locaux de l'école des 2 Rives (place de l'Abbé Goffinet, 22) ouverture samedi 3 novembre de 10h à 12h et de 14h à 18h et dimanche 4 novembre de 14h à 18h. L'exposition annuelle est jumelée avec une exposition commémorative «Musson dans la tourmente de 14-18» organisée par le photo-club Musson en partenariat avec l'association communale Musson-Mémoire. **Rens. :** romain.dieschburg@gmail.com

4 novembre : Repas choucroute du Football - R.E.S. Signeulx vers 12h30. Repas : apéritif/choucroute 3 viandes/dessert/café. Enfant de moins de 12 ans (1 boisson, 1 saucisse et dessert). Prix : adulte : 17€. Date limite des inscriptions : le 30 octobre. **Rens. :** Guy Bertrand au 0495/36 10 25. Email : guybertrand@tvcablenet.be

24 novembre : Dès 20h à l'Union Musson, activité théâtrale organisée par le club de tir à l'arc "La Flèche de Musson". La troupe Mirabelle d'Aubange présentera une pièce (un vaudeville) de Georges Feydeau, « Monsieur chasse ». Email : didier@rouma.lu

25 novembre : Banquet de la Sainte Cécile par l'Harmonie de l'Entente Gaumaise au Cercle Saint-Martin de Musson dès 12h. Repas et après-midi dansant. **Rens. :** Olivier Lucas au 063/38 43 09. Email : harmonieententegaumaise@gmail.com

21 décembre : Croix-Rouge, don de sang à l'école des 2 Rives, 22 place de l'Abbé Goffinet à Musson.

Les 26, 27 et 28 décembre : Stage de basket par le Rebond Musson. De 9h30 à 15h30 au centre sportif de Musson. Pour les enfants de 6 à 13 ans encadrés par des entraîneurs diplômés. **Rens. :** Freddy Pierre Au 0472/85 96 52. Email : freddyetdominique@gmail.com

31 décembre : Réveillon de Nouvel-An par le Royal Eclair Sportif de Signeulx, à la maison de Village de Signeulx. **Rens. :** Guy Bertrand au 063/57 03 91. Email : guybertrand@tvcablenet.be

9. Ordre du jour du Conseil communal du 22 octobre 2018

1. Budget des fabriques d'église pour l'année 2019 : Musson, Baranzay, Signeulx, Mussy-la-Ville, Willancourt, Eglise protestante évangélique.
2. Approbation de la modification budgétaire du CPAS n°2 pour l'année 2018.
3. Approbation du taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages.
4. Règlement-taxe 2019 sur la collecte et le traitement des déchets ménagers en service ordinaire.
5. Attribution du bénéfice de l'allure libre.
6. Assemblées générales : Secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE, Ores Assets, Sofilux.
7. Adoption d'un protocole de collaboration concernant la lutte contre les marchands de sommeil.
8. Avis sur un règlement complémentaire sur la police de la circulation routière sur la RN88.
9. Ajout d'un luminaire à la rue Georges Bodard.
10. Ajout d'un luminaire à la rue du Bueau.
11. Convention d'échange de terrains et déplacement d'un sentier vicinal.
12. Ratification de la décision de porter plainte contre X dans le cadre de la peste porcine africaine Divers.
13. Mise à la retraite d'un agent administratif.

Par le Collège :

La Directrice générale : C. ROSKAM

Les Echevins : D. GUEBELS, B. GOELFF

La Présidente du CPAS : V. RECHT

La Bourgmestre f.f. : S. GUILLAUME

Le Bourgmestre : M. YANS

